



**Monsieur le Secrétaire général de la
Fondation Belem
88 avenue de France
75641 Paris cedex 13**

Objet : Belem et Gwenn ha Du
PJ : dossier de presse

Nantes le 30 Avril 2010

Monsieur le Secrétaire Général,

Bretagne Réunie, consciente qu'une région doit respecter les hommes et les territoires, s'est fixé pour objectif la réunification administrative de la Bretagne. Elle fonde son challenge sur l'acceptation que l'avenir d'une société s'appuie sur les forces du présent qui se nourrissent des enseignements et richesses du passé.

Il me semble que cette philosophie, somme toute guère originale, s'applique aussi bien à la Bretagne qu'au Belem.

C'est pourquoi, Bretagne Réunie salue votre passion patrimoniale pour la voile, d'autant plus que ce navire fait partie du patrimoine collectif breton puisque, comme vous le savez celui-ci fut construit par les chantiers Dubigeon de Nantes en 1896.

Nous nous permettons de vous rappeler qu'à cette époque, Nantes était incontestablement depuis plus de onze siècles, la ville principale de Bretagne et que c'est le gouvernement de Vichy, en collaboration avec les nazis, par le décret du 10 juin 1941, qui imposa la partition de la Bretagne.

Lors des escales du Belem, de nombreux membres de notre association ont constaté que le drapeau breton aussi appelé *Gwenn ha Du* était placé sur tribord dans la mature, en pavillon de courtoisie lorsque le navire arrive dans tous les ports bretons à l'exception de Saint-Nazaire et de Nantes. Plus encore, lors de son escale à Nantes, préalable au départ de la course du Chocolat, ils ont même observé que le *Gwenn ha Du*, un moment placé devant le navire, sur le quai, avait été subrepticement enlevé et remplacé par le drapeau herminé de Nantes.

Je ne vous cache pas que j'ai dû freiner leurs ardeurs, car certains d'entre eux ont trouvé très choquant ce qu'ils considèrent comme une discrimination. En outre, il me semble que ce différend n'a pas besoin d'accompagnement médiatique.

Les adhérents de Bretagne Réunie m'ont donc saisi de cette étrangeté en me priant de me rapprocher de vous afin d'en connaître son origine et pour vous proposer de bien vouloir arborer le *Gwenn ha Du* lors de toutes vos escales bretonnes, y compris dans les ports de la Loire-Atlantique puisque aujourd'hui, malgré la partition administrative, plus personne ne conteste le fait que notre département est breton.

En effet, 68 % de la population de Loire-Atlantique exprime fortement son sentiment d'appartenance breton. Ce sentiment d'appartenance émane à la fois de sa population mais aussi de l'ensemble des acteurs qui contribuent au développement de la Bretagne tels que :

- les nombreuses administrations et collectivités du Pays nantais qui arborent déjà le *Gwenn ha Du*. J'en citerai quelques unes, le Conseil Général de la Loire Atlantique, les villes de Nantes, Saint-Herblain, Pornic, La Remaudière, Blain, Guérande, Nozay.
- les acteurs économiques dont l'association « *Produit en Bretagne* » qui fédère 230 entreprises et compte plus de 100.000 salariés.

- la représentation culturelle (le Conseil Culturel de Bretagne et *Kevre Breizh* - fédérant 50.000 membres représentant une influence de 600.000 personnes - l'Institut Culturel de Bretagne, la Coordination des Juristes de Bretagne, le Collectif Breton pour la Démocratie et les Droits de l'Homme, Eurominority, le Club de Bretagne, l'Association des Dîners Celtiques, l'Association des Cadres bretons, l'Association Bretonne, la Fédération des Bretons de Paris, ainsi que les organisations de réflexion et de prospections telles que Bretagne Prospective, le CPL, l'UPF, l'Institut de Locarn...)
- les acteurs politiques dont 5.000 d'entre eux ont signé la « charte des élus pour la réunification » du territoire breton.
- les 100 premiers signataires de l'appel pour la « réunification » du 10 février 2009 dont Pierre Balague, directeur régional Bretagne Sud du groupe Casino, Jean-Lou Chrétien astronaute, Jean Fleury président d'honneur d'« aéroports de Paris », Alain Glon président du groupe Glon, Christian et Claude Guillemot directeurs généraux délégués de Guillemot Brothers, Louis Le Duff président du groupe Le Duff, Patrick Le Lay ancien président de TF1, Patrick Poivre d'Arvor, Alan Stivell, Joseph Le Bihan professeur honoraire de géopolitique à HEC-ISA, Jean Ollivro professeur d'université et président de Bretagne prospective, Didier Berthault avocat à la Cour...etc.(voir pièce jointe)
- des acteurs européens dont Lluís Maria de Puig président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.

Ce sentiment s'est aussi exprimé au travers de plusieurs vœux votés en faveur de la réunification par le Conseil Régional de la région dite « Bretagne » et par le Conseil Général de Loire-Atlantique.

J'ajoute que désormais, la Loire-Atlantique est intégrée à la même DIRM (direction inter régionale de la mer) que les quatre autres départements bretons.

Par conséquent, hisser le drapeau breton au Belem lors de ses escales à Nantes ou à Saint-Nazaire s'inscrirait dans l'attente de notre population et des acteurs économiques ainsi que dans une pratique déjà admise par les autorités locales et nationales.

Une telle initiative serait saluée par Bretagne Réunie qui ne manquerait pas de la relayer aussitôt auprès de ses adhérents directs et indirects. Vous conviendrez qu'il s'agit là d'un vivier de stagiaires non négligeable.

J'ai bien compris que la fondation doit attirer une attention particulière sur son image pour fidéliser son volant de stagiaires dont le terrain d'aventure mythique et privilégié est notamment constitué des côtes bretonnes de Pornic à Saint-Malo et autres balades irlandaises.

De mon côté, je pourrais, au travers du réseau de mon association, assurer un rôle promotionnel pour votre fondation auprès de différents publics de Bretagne et la valoriser auprès de décideurs régionaux en particulier dans la sphère économique.

Nous avons donc tout à gagner en conjuguant nos efforts pour rapprocher nos points de vue.

Dans l'attente de vous lire pour connaître votre avis sur ce sujet, je vous prie de recevoir l'expression de ma plus haute considération.

Paul LORET

Président de Bretagne Réunie